



Conseil économique et social

Distr. limitée
23 mai 2006
Français
Original : anglais

Instance permanente sur les questions autochtones

Cinquième session

New York, 15-26 mai 2006

Point 5 de l'ordre du jour

Travaux futurs de l'Instance

Projet de décision présenté par le Rapporteur

L'Instance permanente sur les questions autochtones recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision ci-après :

Réunion d'un groupe d'experts internationaux consacrée au régime international prévu par la Convention sur la diversité biologique pour l'accès aux ressources et le partage de leurs bienfaits et aux droits de l'homme des peuples autochtones

Le Conseil économique et social décide d'autoriser une réunion de trois jours d'un groupe d'experts internationaux sur le régime international prévu par la Convention sur la diversité biologique pour l'accès aux ressources et le partage de leurs bienfaits et aux droits de l'homme des peuples autochtones, à laquelle participeront des représentants des organes et organismes du système des Nations Unies et cinq membres de l'Instance permanente sur les questions autochtones, ainsi que d'autres organisations intergouvernementales intéressées, des experts d'organisations autochtones et les États Membres intéressés, et prie le groupe de rendre compte de cette réunion à l'Instance permanente à sa sixième session en mai 2007.

